

PRÉFECTURE DU BAS-RHIN
DIRECTION DES COLLECTIVITES LOCALES
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PROCEDURES PUBLIQUES
TÉL. : 03.88.21.67.68 -POSTE 62.71

UTILISATION D'EAU PRÉLEVÉE DANS LE MILIEU NATUREL
ET DESTINÉE À LA CONSOMMATION HUMAINE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE CONJOINTE

PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU **13 JAN. 2014**, UNE ENQUÊTE PUBLIQUE A ÉTÉ PRESCRITE DU **10 FÉVRIER 2014** AU **12 MARS 2014 INCLUS** SUR LA DEMANDE PRÉSENTÉE PAR LE SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT (SDEA) DU BAS-RHIN (PÉRIMÈTRE ILL AU VIGNOBLE) EN VUE D'OBTENIR L'AUTORISATION D'UTILISER L'EAU PRÉLEVÉE DANS LE MILIEU NATUREL EN VUE DE LA CONSOMMATION HUMAINE INCLUANT LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE DES TRAVAUX DE PRÉLEVEMENT ET L'ÉTABLISSEMENT DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION AINSI QUE L'ENQUÊTE PARCELLAIRE.

DES INFORMATIONS POURRONT ÊTRE DEMANDÉES AUPRES DE MONSIEUR BORIS HENRIET, RESPONSABLE DU PROJET AU SDEA DU BAS-RHIN. DES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENQUÊTE PUBLIQUE POURRONT ÊTRE CONSULTÉES SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE DU BAS-RHIN. LA DÉCISION SUSCEPTIBLE D'INTERVENIR AU TERME DE L'ENQUÊTE EST UN ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PORTANT AUTORISATION ASSORTIE DU RESPECT DE PRESCRIPTIONS OU PORTANT REFUS D'AUTORISATION.

MONSIEUR FRANÇOIS ERNST, RETRAITÉ DE LA SNCF, A ÉTÉ DÉSIGNÉ PAR LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE STRASBOURG EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR.

MONSIEUR ROLAND FABER, GÉOMETRE EXPERT RETRAITÉ, A ÉTÉ DÉSIGNÉ PAR LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE STRASBOURG EN QUALITÉ DE SUPPLÉANT.

PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE, LE DOSSIER SERA DÉPOSÉ EN MAIRIE D'EBERSHEIM OU LE PUBLIC POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE AUX JOURS ET HEURES HABITUELS D'OUVERTURE DES BUREAUX ET CONSIGNER SES OBSERVATIONS SUR LES REGISTRES OUVERTS À CET EFFET OU LES ADRESSER PAR ECRIT AU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR AU SIEGE DE L'ENQUÊTE EN MAIRIE D'EBERSHEIM.

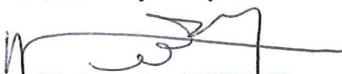
CE DERNIER RECEVRA PERSONNELLEMENT LE PUBLIC AUX JOURS ET HEURES SUIVANTS À LA MAIRIE D'EBERSHEIM :

- LUNDI 10 FÉVRIER 2014 DE 9H00 À 12H00
- MARDI 18 FÉVRIER 2014 DE 9H00 À 12H00
- MERCREDI 26 FÉVRIER 2014 DE 15H00 À 18H00
- VENDREDI 7 MARS 2014 DE 9H00 À 12H00
- MERCREDI 12 MARS 2014 DE 15H00 À 18H00

À LA FIN DE L'ENQUÊTE, LE DOSSIER COMPRENANT LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR POURRA ÊTRE CONSULTÉ EN MAIRIE D'EBERSHEIM, À LA SOUS-PRÉFECTURE DE SÉLESTAT-ERSTEIN ET À LA PRÉFECTURE DU BAS-RHIN (BUREAU 212).

LE PREFET

P. le Préfet
L'Attaché principal



Jean-Christophe NOTTER